

DESTINATAIRE(S) : Municipalités de la Mauricie et du Centre-du-Québec
EXPÉDITEUR : Francis Jodoin, Coordonnateur sécurité, sécurité
civile, mesures d'urgence, et stationnements
Direction des services techniques
DATE : 21 juin 2024
OBJET : **Chaleur extrême : Levée de l'alerte et retour à la veille
saisonnière**

Nous vous informons du passage à l'étape de **LEVÉE DE L'ALERTE CHALEUR EXTRÊME** pour un retour à la **VEILLE SAISONNIÈRE** considérant que la situation météorologique revient aux températures estivales normale et du retour aux niveaux attendus des indicateurs santé.

Nous vous invitons à consulter le document sur les actions spécifiques à la chaleur pour les municipalités : <https://ciusssmcq.ca/telechargement/5248/municipalites-prevention-des-impacts-lies-a-la-sante-en-periode-de-chaleur>.

La coordination de sécurité civile et mesures d'urgence du CIUSSS MCQ se tiendra prête à un autre épisode de chaleur.

La Direction de santé publique et responsabilité populationnelle maintiendra une surveillance active des prévisions météorologiques et de la qualité de l'air et vous avisera de tout changement le cas échéant

Nous vous remercions de votre collaboration.

